

RAPPORT N°245 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 22 AOÛT 2020

Ce rapport de SOS-Torture couvre la période du 15 au 22 août 2020 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins treize (13) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le rapport fait également état de quatorze (14) personnes grièvement blessées dans différentes localités du pays et une (01) personne battue et arrêtée arbitrairement par le vice-président de la ligue des jeunes Imbonerakure.

1. Atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique

- Dans la nuit de samedi 15 août 2020 vers 23 heures, sur la colline Nyarurinzi, zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, Gloriose Nishemeze (18 ans), membre de la milice Imbonerakure, a tué son mari du nom de Charles Ndikumana alias Buso (30 ans). D'après de sources sur place, cette femme a fracassé le crâne de son mari à l'aide d'une houe. Après avoir tué son mari, Gloriose Nishemeze a brûlé la maison conjugale où se trouvait le corps de son mari. Les mêmes sources révèlent qu'avant cet assassinat, Charles Ndikumana et Gloriose Nishemeze avaient eu une dispute au courant de la journée où cette femme accusait son mari de ne pas s'acquitter de son devoir d'entretien du ménage et jurait qu'elle allait le tuer.

Sos-Torture Burundi note que la police judiciaire à Murwi a arrêté l'assassin et a confectionné son dossier de flagrant délit. Le tribunal de grande instance de Cibitoke qui a jugé ce dossier de flagrance mardi 18 août 2020 a condamné Gloriose Nishemeze à une peine de 20 ans de servitude pénale principale et à une amende de cinq millions de francs burundais (5,000,000 BIF) pour le meurtre de son mari et l'incendie criminel.

- Dans la nuit de samedi 15 août 2020, sur la colline Cimbizi en commune et province Bubanza, des malfaiteurs non identifiés ont tué par décapitation Sylvestre Mossi. Au cours de cette attaque, ces malfaiteurs ont également blessé grièvement ses deux vaches et tué ses deux chèvres. Selon des sources sur place, le corps de la victime a été retrouvé mutilé, la langue sectionnée et les yeux et le nez arrachés et emportés par les bourreaux. Le mobile de ce crime

horrible n'est pas encore connu, mais l'administration locale soupçonne un mobile foncier et indique que les enquêtes sont en cours pour identifier ces criminels.

- Un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Dominique Niyondiko alias Mababa (62 ans) a été retrouvé dimanche matin le 16 août 2020 dans la vallée de la colline Ndagó, zone Muheka, commune Songa en province Bururi où il s'y était rendu avec sa famille pour une cérémonie de levée de deuil définitive sur cette même colline en provenance de la ville de Bujumbura. Ses proches indiquent qu'ils avaient perdu ses traces dans la soirée du 15 août 2020 alors qu'il venait de déposer son ami Prosper alias PAM à Rumeza. Le mobile de son assassinat n'est pas encore élucidé.

SOS-Torture Burundi note que la police de Songa a arrêté Divine Ndikumana pour avoir croisé avec la victime en cours de route avant son enlèvement. Cette femme est détenue au cachot de la police à Songa.

- Dimanche 16 août 2020 vers midi, sur la colline et zone Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, un homme du nom de Ntaraka Aaron a tué à coups de poignard au niveau du cœur Jean Claude Bigirimana qu'il accusait de concubinage avec sa femme.

Sos-Torture Burundi note que la police a directement arrêté le criminel et l'a conduit au cachot du commissariat de police de Cibitoke pour enquête de flagrant délit. Le tribunal de grande instance de Cibitoke a condamné mardi 18 août 2020 Aaron Ntaraka à une peine de 20 ans de servitude pénale pour le meurtre de Jean Claude Bigirimana.

- Dans la nuit du dimanche 16 août 2020 au quartier Kibenga rural de la municipalité de Bujumbura, un homme du nom de Guillaume Nkeshimana a été tué par étranglement dans sa chambre à coucher. Des sources sur place précisent que la femme de la victime du nom de Béatrice Nkundwanabake avait fait entrer des hommes dans la chambre conjugale à qui elle avait donné l'ordre de tuer son mari une fois rentré dans sa chambre. Les mêmes sources révèlent que les époux étaient en instance de divorce et que le jugement prononçant le divorce allait être rendu dans les prochains jours.

SOS-Torture Burundi note que la police a déjà arrêté l'auteur du crime pour des raisons d'enquête.

- Dans la nuit de dimanche 16 août 2020 vers 19 h 30 min, sur la colline Butare en commune Kayogoro de la province Makamba, Kévin Muhanyi a tué à coups de machette son petit frère Richard Gashirahamwe pour lui avoir volé une somme de soixante-dix mille francs burundais (70,000 BIF).

SOS-Torture Burundi note que l'auteur du fratricide a été arrêté le lendemain par la police et détenu au cachot du commissariat provincial de Makamba pour des raisons d'enquête.

- Au chef-lieu de la province Kayanza, au matin du lundi 17 août 2020 vers 5 h 30 min, un policier connu sous le nom de Nestor Sindihebura alias Tindo a assassiné par balles son frère d'armes, le brigadier de police Philbert Ndiokubwayo surnommé Kiduduye et Céleus Ndikubwayo, le conducteur de taxi-vélo qui a succombé de ses blessures au niveau des reins après son arrivée à l'hôpital de Ngozi où il avait été évacué d'urgence. Selon des sources sur place, ces deux policiers revenaient d'une position située au sud de la ville de Kayanza où ils avaient passé la nuit. Nestor Sindihebura aurait demandé à son collègue de partager une somme de cinq mille francs burundais (5,000 BIF) de corruption reçue lors du contrôle de véhicules, ce qu'il a refusé. En vue de lui échapper, le brigadier Philbert Ndiokubwayo a pris un taxi-vélo, ce qui a provoqué la colère de Nestor Sindihebura qui a aussitôt tiré avec son arme sur les deux victimes.

SOS-Torture Burundi note que la police de Kayanza a arrêté 5 personnes qui se trouvaient à l'endroit du crime dont le criminel Nestor pour des raisons d'enquête. Le tribunal de grande instance de Kayanza a condamné mardi 18 août 2020 le policier Nestor Sindihebura alias Tindo à une peine de servitude pénale à perpétuité pour assassinat de Philbert Ndiokubwayo et meurtre de Céleus Ndikubwayo.

- Un cadavre d'un homme non identifié enroulé dans de draps a été retrouvé au matin du lundi 17 août 2020 près du bureau administratif de la zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Des sources sur place indiquent que cet homme aurait été tué par balles dans un autre endroit par des policiers qui assurent la garde de Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique qui habite le quartier Buhomba de la même zone Maramvya. En effet, d'après ces sources, trois parmi ces policiers dont Philbert Arakaza, originaire de la province Karusi, avaient passé l'après-midi du dimanche 16 août 2020 à partager un verre avec la victime dans un bistrot situé dans cette zone.

SOS-Torture Burundi note que la police n'a à ce jour appréhendé aucun suspect.

- Lundi 17 août 2020 vers 19 heures, un homme du nom de Fiston Majambere a été tué par des militaires en position dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon ses voisins du village 6 de la commune Gihanga en province de Bubanza, la victime qui est un cultivateur avait passé la journée dans ses champs situés dans la forêt de Rukoko qu'il a quittée vers 19 heures. D'après les mêmes sources, suites aux incursions des groupes rebelles en provenance de la République démocratique du Congo qui passent par la forêt pour perturber la sécurité dans les communes avoisinantes de la Rukoko, l'administration de Gihanga avait pris la mesure selon laquelle tous les citoyens qui ont des activités champêtres dans la forêt de Rukoko doivent avoir quitté la forêt au plus tard à 17 heures.

SOS-Torture Burundi note que la population du village 6 se dit étonnée que des militaires puissent tirer sur une personne qui n'a pas d'arme.

- Clovis Niyongabo (20 ans) originaire de la colline Mujenywa, commune Shombo, province Karusi a décédé mardi matin 18 août 2020 au centre de santé de Mayange en zone Bigina de la commune Kayogora en province Makamba suite aux actes de torture qui lui avaient été infligés par des forces de l'ordre tanzaniennes lorsqu'il rentrait de la Tanzanie. D'après des témoins sur place, la victime avait été torturée en compagnie de deux autres burundais Claude Mugisha originaire de la même commune également torturé et hospitalisé au centre de santé de Mayange ainsi qu'un autre dont l'identité n'a pas été communiquée.
- Le cadavre de Pierre-Claver Ndagijimana alias Bitore, originaire de Mabanda en province Makamba et chauffeur du taxi Toyota Probox H8107A, a été découvert le matin de mercredi 19 août 2020 à Nyakabiga tout près de l'Université du Burundi.

Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que Pierre-Claver Ndagijimana avait disparu à Bujumbura vendredi soir le 14 août 2020 de même que son véhicule.

SOS-Torture Burundi note qu'aucune enquête n'a été ouverte pour identifier ses bourreaux.

- Sur la colline Kigaga, commune Ntega, province Kirundo, un corps sans vie du nommée Ntirandekura, ex-chef de la même colline et actuellement moniteur agricole, a été découvert pendu sur une branche d'un arbre. Des sources sur place indiquent que la victime se serait suicidée.

2. Atteintes du droit à la liberté et à la sécurité physique

- Samedi soir 15 août 2020 vers 19 h 45 min, au chef-lieu de la commune Bukemba (sous-colline Rubirizi) en province Rutana, un criminel non encore identifié a lancé une grenade qui a explosé dans une maisonnette à moulin appartenant à un membre du parti Conseil national pour la liberté (CNL) à l'intérieur de laquelle se trouvaient le propriétaire et ses clients qui étaient venus faire moudre leurs céréales. Selon une source policière à Bukemba, quatre personnes ont été grièvement blessées, à savoir Vincent Sabushimike, membre du CNL et candidat aux prochaines élections collinaires, Fulgence Havyarimana, Lucien Sibomana et une fillette de 8 ans, Yvonne Kezakimana. Signalons que toutes ces victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Gihofi de la même commune pour des soins médicaux.

Une source au parti CNL révèle que ce criminel visait particulièrement le propriétaire du moulin pour des motifs politiques et estime que l'attaque aurait été perpétrée par des Imbonerakure qui avaient passé tout l'avant-midi de samedi dans des entraînements paramilitaires.

SOS-Torture Burundi note que la police de Bukemba n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Dans la nuit de samedi 15 août 2020 vers 19 heures, en commune Matongo, province Kayanza, l'avocat Me Ezéchiel Cimpaye alias Minani a été violemment battu par le vice-président des jeunes Imbonerakure en commune Matongo. Après les coups lui administrés, ce chef des Imbonerakure l'a arbitrairement arrêté et a donné l'ordre à des policiers de l'emprisonner au cachot du commissariat communal de Matongo.

SOS-Torture Burundi note que l'avocat Ezéchiel Cimpaye a été libéré mardi 18 août 2020 après avoir passé trois (03) jours au cachot.

- Dans la nuit de dimanche 16 août 2020 sur la colline Rukore, commune Ntega, province Kirundo, quatre (04) militants du CNL qui rentraient chez eux, Mugisha Samuel, Maniragaba Bernard, Nimubona et Catherine Macumi ont été violemment battus et blessés par un groupe d'Imbonerakure dirigé par le chef de colline Rukore, Karuhura Damascène et composé notamment de Banani Joseph, Macumi alias Bushi, Rwabira et Sinzinkayo Gervais alias Buhungu. Des sources sur place indiquent que les victimes dont la femme qui a été grièvement blessée



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

et qui se trouve dans un état critique ont été évacuées vers le centre de santé de Murunyankezi où elles ont été hospitalisées.

SOS-Torture Burundi a appris que 8 Imbonerakure parmi les agresseurs avaient été arrêtés et détenus au cachot communal mais qu'ils ont été libérés ce jeudi 20 août 2020 et qu'ils sont allés proférer des menaces de mort aux familles de victimes.

- Sur la colline Gifurwe, commune Mpanda, province Bubanza, 5 personnes dont 3 enfants ont été blessées lundi 17 août 2020 vers 18 heures suite à une explosion de grenade retrouvée dans un champ de palmiers à huile par des enfants qui essayaient de manipuler l'engin. Des témoins sur place indiquent que les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital de Mpanda et qu'elles sont hors de danger.

SOS-Torture Burundi note un cas de disparition forcée pour des mobiles politiques.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.